

PAYS BELLEGARDIEN | Ses 130 sociétaires organisent aujourd'hui, pour l'occasion, un grand loto

L'Union des chasseurs de la Michaille fête ses 70 ans



Les chasseurs de l'UCM en pleine préparation de leur loto de ce soir, à la salle des fêtes de Châtillon-en-Michaille (à partir de 19 heures; début des parties à 20 h 30) pour fêter les 70 ans d'existence de la société de chasse. Photo Le DL/J.M.

Julien Ducret est venu avec les archives de l'ancien président Joseph Duvernay sous le bras. Un vieux classeur jauni, regroupant des actes administratifs de l'Union des chasseurs de la Michaille (UCM), des photos et des articles de presse des années 1980. Un des pans de vie de l'UCM, qui regroupe aujourd'hui les communes de Bellegarde, Châtillon et Villes.

Sur la couverture du classeur, sont collés le permis de chasse datant de 1953 de l'ancien président, ainsi qu'une coupure de presse relatant des recherches d'une panthère à Châtillon ! « Oui, enfin une panthère... » Julien Ducret mime un joueur de pipeau : « On l'a jamais retrouvée ! »

lui, il n'a pourtant pas connu la naissance l'union. « C'était après-guerre », avance-t-il, avant de retrouver un document : « C'était en 1947 ! »

À l'époque, il y a 70 ans donc, l'UCM regroupe neuf communes : les trois actuelles, ainsi qu'Injoux-Génissiat, Billiat et d'anciens villages devenus hameaux ou quartiers aujourd'hui : Arlod, Vanchy, Vouvray et Ochiaz. « L'UCM a été créée à l'initiative du docteur Jean Malet », précise Julien Ducret. Selon lui et Jean-Michel Lejeune, actuel vice-président qui a rejoint l'UCM au début des années 2000, les chasseurs devaient être environ 250 à l'époque.

Aujourd'hui, ils sont 130. Il faut dire que les communes d'Injoux-Génissiat et Billiat ont quitté le giron de l'UCM à la fin des années 1970. Un événement visiblement marquant pour Julien Ducret : « Ils ont fait sécession ! » La raison ? Les deux chasseurs n'en ont pas. « Sûrement un

conflit de clocher », sourit Jean-Michel Lejeune.

En 70 ans, la pratique de la chasse sur le territoire a bien évolué. « Cela n'a pas forcément évolué dans le bon sens, déplore Julien Ducret. À cause des contraintes réglementaires et parce que les territoires de chasse se sont réduits comme peau de chagrin. » La faute à l'urbanisation croissante. Mais les contraintes rencontrées par les chasseurs d'aujourd'hui ne sont pas que funestes : « Les contraintes de sécurité ont évolué dans le bon sens », assurent-ils.

Depuis une vingtaine d'années, les bois et forêts ne sont plus l'apanage des chasseurs et de leur gibier. Les promeneurs, VTTistes, et autres sont plus nombreux et doivent être pris en compte par les sociétaires de l'UCM. Ce qui ne les empêche pas, 70 ans après, de toujours se retrouver entre amis les dimanches matins au milieu des bois.

Justin MOUREZ

Fondée par le docteur Jean Malet

L'ancien employé de la SNCF, 77 ans, est un des mémoires les plus anciennes de l'UCM. Avec 50 ans de chasse derrière



TROIS QUESTIONS À...

Marc-Joseph Blanc

Président de l'Union
des chasseurs
de la Michaille

« L'agriculture peut sauver la chasse »

Comment se renouveller parmi ses sociétaires ?

« Les jeunes prennent le relais. On lutte contre l'image de la chasse en essayant de la rendre plus attractive, par exemple en faisant de la randonnée à pied, à vélo ou en quad. Ils acceptent donc naturellement la présence d'autres personnes en forêt et les contraintes de la chasse d'aujourd'hui. »

Comment la pratique de la chasse a-t-elle évolué ?

« Les statuts de l'UCM mettaient en avant la pratique de la chasse "pour mettre fin aux affres de la guerre", pour se défendre. Puis, c'est devenu un loisir. Aujourd'hui, elle a évolué vers la régulation du gibier. Quand j'ai commencé en 1982, il n'y avait pas un seul sanglier sur la commune parce qu'il n'y avait pas de maïs à l'époque. Ce sont les sociétés de chasse qui payent les dégâts des sangliers dans l'agriculture. Le prélèvement des sangliers est devenu une contrainte... Et, dans le même temps, il y a aussi permis de sauver notre chasse, puisque les chasseurs sont plus attirés par le gros gibier. »

Quels sont les enjeux pour l'UCM à l'avenir ?

« Il s'agit de trouver le bon compromis entre le financement des sociétés de chasse et le développement agricole. Ce sont les fédérations de chasse qui financent les dégâts des gibiers mais, il y a moins de ressources pour elles. Les clôtures (la pose de clôtures, notamment) pour protéger les cultures ne sont pas très efficaces. Il faut que le développement agricole, qui peut sauver la chasse, nous laisse de la place pour nous. »

Propos recueillis par J.M.

« C'est le nombre de sociétaires de l'UCM. Le territoire de la société de chasse s'étend sur trois communes : Bellegarde-sur-Valsérine, Châtillon-Michailles et Villes. Soit 7 200 hectares dont, peuvent être dédiés à la chasse. »